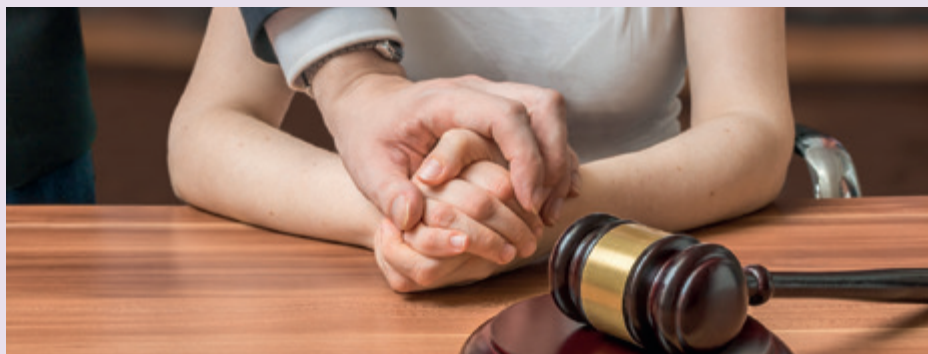




La formation  
continue  
à l'université

La force d'un réseau national



## Diplôme Universitaire Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (DU MJPM - Bac+3)



### Objectifs

Acquérir les compétences requises pour l'exercice des mesures judiciaires de protection des majeurs

Impératifs de formation imposés par les textes : arrêté du 2 janvier 2009 relatif à la formation complémentaire préparant au Certificat National de Compétence de mandataire judiciaire à la protection des majeurs

#### Double certification

- Diplôme d'Université
- Certificat National de Compétence (agrément DRJSCS du 16/10/2009)



### Public cible

Professionnels délégués à la tutelle au sein d'associations tutélares ou préposés d'établissements hospitaliers, sociaux et médico-sociaux



### Pré-requis

- Être titulaire d'un bac+2
- Admission possible par Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)

## Contenu de la formation

### 1. Mention « Mesure Judiciaire à la Protection des Majeurs »

#### • Domaine 1 : Juridique

**Module 1.1** Droits et procédure (48 h)

84 h

**Module 1.2** Le champ médico-social (36 h)

#### • Domaine 2 : Gestion

**Module 2.1** Gestion administrative et budgétaire (48 h)

78 h

**Module 2.2** Gestion fiscale et patrimoniale (30 h)

#### • Domaine 3 : Protection de la personne

**Module 3.1** Connaissances des publics et des pathologies liées à la dépendance (24 h)

72 h

**Module 3.2** Relation, intervention et aide à la personne (48 h)

#### • Domaine 4 : Les contours de l'intervention et ses limites

**Module 4.1** Les contours de l'intervention et ses limites (18 h)

71 h

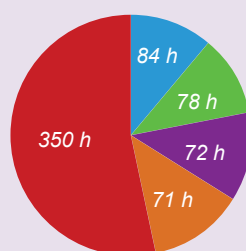
**Module 4.2** Les relations avec le juge et les autorités judiciaires (12 h)

**Module 4.3** Déontologie et analyse des pratiques (36 h)

**Méthodologie** du mémoire de stage pratique (5 h)

#### • Stage pratique (350 h)

#### Répartition horaire



■ Domaine 1 : Juridique

■ Domaine 2 : Gestion

■ Domaine 3 : Protection de la personne

■ Domaine 4 : Les contours de l'intervention et ses limites

■ Stage



## Durée

### Mention MJPM :

305h de formation + 350h de stage

### Mention MAJ :

180h de formation + 350h de stage

## Calendrier

Formation à temps plein d'octobre 2018 à janvier 2019

Puis 10 semaines consécutives de stage entre février et mai 2019

## Lieu

Douai

## Tarif

### Salariés :

14 €/heure

### Demandeurs d'emploi\* :

Gratuit à condition de justifier de six mois d'interruption depuis la sortie du système scolaire par une inscription en Mission Locale ou à Pôle Emploi et/ou un contrat de travail, (nombre de places limité)

\*Formation financée par le Conseil Régional Hauts-de-France

## Contenu de la formation *(suite)*

### 2. Mention « Mesure d'Accompagnement Judiciaire »

#### ■ Domaine 1 : La mesure d'accompagnement judiciaire

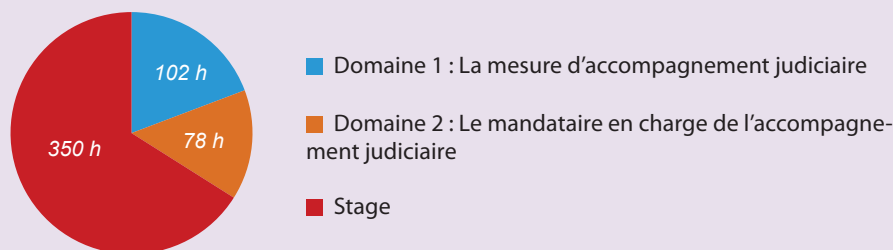
<b>Module 1.1</b> Le cadre juridique (24 h)	102 h
<b>Module 1.2</b> La connaissance du public (36 h)	
<b>Module 1.3</b> L'action éducative et budgétaire (42 h)	

#### ■ Domaine 2 : Le mandataire en charge de l'accompagnement judiciaire

<b>Module 2.1</b> Les contours de l'intervention et ses limites (18 h)	78 h
<b>Module 2.2</b> Les relations avec le juge et le Conseil Général (12 h)	
<b>Module 2.3</b> Actions éducatives et accompagnement vers l'autonomie (30 h)	
<b>Module 2.4</b> Déontologie et analyse des pratiques (18 h)	

#### ■ Stage pratique (350 h)

#### Répartition horaire



## Conditions d'admission

Dossier de candidature à télécharger à partir de mars 2018 sur le site [www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr)

Date limite de dépôt : juin 2018

Formation en partenariat avec :



Informations non contractuelles

### FCU Artois

Faculté des Sciences Juridiques et Politiques

Rue d'Esquerchin - 59500 DOUAI

Tél. : 03 27 94 50 54

Mail : [fcu-fare-douai@univ-artois.fr](mailto:fcu-fare-douai@univ-artois.fr)

Responsable pédagogique  
Élodie Pélerin-Hourmilougué